

Veillez envoyer les documents suivants en même temps que votre formulaire de candidature :

Séjour avec un projet de traduction	Séjour destiné à l'élaboration d'un dossier pour la recherche d'éditeur
1. Curriculum vitae	1. Curriculum vitae
2. Description du projet mentionnant les problématiques de la traduction	2. Description du projet mentionnant les problématiques de la traduction
3. Motivation pertinente du séjour au Collège de traducteurs Looren	3. Motivation pertinente du séjour au Collège de traducteurs Looren
4. Copie du contrat de traduction dûment signé	4. Projet de recherche d'éditeur
<p>*</p> <p>Si vous sollicitez une bourse de séjour Looren ou Pro Helvetia, veuillez télécharger également :</p> <p>-Une copie du contrat de cession de droits dûment signé (contrat entre le détenteur des droits et votre éditeur) ou une confirmation du détenteur des droits, si l'ouvrage n'est pas libre de droits.</p>	5. Si l'ouvrage n'est pas libre de droits : Confirmation, de la part du détenteur des droits, que les droits de traduction sont libres pour la langue cible concernée

- Votre demande de séjour ne pourra être traitée que si vous fournissez la totalité des documents.
- Maximum deux séjours par personne par an sont possibles.